

Loi de transformation de la fonction publique, l'association des Maires de la Vienne mobilisée

jeudi 17 octobre 2019, par [lpe](#)

L'Association des Maires de la Vienne (AMF 86), le Centre national de la fonction publique territoriale de Poitou-Charentes (CNFPT) et le Centre de Gestion de la Vienne (CDG 86) s'associent et organisent des journées d'actualité sur les principales dispositions de la loi de transformation de la fonction publique sur tout le territoire et leurs implications quant aux politiques des ressources humaines des collectivités. La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique adoptée par le Parlement fin juillet concerne de nombreux domaines du statut de la fonction publique territoriale.

La gestion des ressources humaines dans l'ensemble des collectivités territoriales va rapidement être impactée par ces nouvelles mesures législatives notamment au niveau des recrutements avec l'élargissement du recours aux contractuels, de la mobilité professionnelle et du dialogue social avec l'évolution des instances.

Afin d'accompagner les collectivités territoriales dans ces évolutions législatives, L'Association des Maires de la Vienne, la délégation du CNFPT de Poitou-Charentes et le Centre de Gestion de la Vienne s'associent et organisent une journée d'actualité **le 17 octobre 2019 à Jaunay-Marigny**, salle de l'Agora de 09h00 à 17h00. Cette journée porte sur les principales dispositions du texte de loi et leurs implications quant aux politiques des ressources humaines des collectivités. Elle s'adresse plus particulièrement aux élus en tant qu'employeurs territoriaux, aux directeurs généraux de services, aux directeurs des ressources humaines et aux responsables RH.

Pour aider les employeurs et les agents territoriaux à mieux décrypter la loi, article par article, l'AMF, le CNFPT et la FNCDG proposent également une synthèse présentant les principales mesures de la loi dans la fonction publique territoriale sur amf.asso.fr ou cnfpt.fr ou cdg86.fr.

Un [bouquet de ressources](#) dédié à la Loi de transformation de la fonction publique est aussi disponible en accès libre (analyse, version consolidée de la loi du 13 juillet 1983, version consolidée de la loi du 26 janvier 1984...).